

Fonds SELAM

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 27 janvier 2022

Le Fonds de Solidarité et de Lutte contre les Agressions sexuelles sur Mineurs a réuni 20 millions d'euros

Ce chiffre marque le début de la mise en place du travail de justice réparatrice. La mobilisation de cette somme montre que « l'Eglise est au rendez-vous de ce qu'elle a annoncé » explique Gilles Vermot-Desroches, Président du Fonds SELAM. Le Conseil d'administration s'est réuni ce lundi 24 janvier pour décider de l'attribution de deux premières enveloppes.

[Le Fonds de Solidarité et de Lutte contre les Agressions Sexuelles sur Mineurs](#) est géré par un Conseil d'administration composé de 16 administrateurs, majoritairement des laïcs, et de deux personnes morales : le [Bureau international Catholique de l'Enfance](#) (BICE), représenté par son président, et la [Conférence des évêques de France](#) représentée par l'un de ses Vice-Président. Établi pour une durée de 6 ans, le Conseil d'administration est présidé par Monsieur Gilles Vermot-Desroches. Il est financé par des personnes morales et physiques.

Le Conseil d'administration, réuni le lundi 24 janvier 2022, a constaté que les 20 millions espérés ont été rassemblés. Les membres du conseil ont décidé qu'une première enveloppe de 5 millions d'euros serait affectée à l'accompagnement financier des victimes et une autre d'un million d'euros à des démarches de prévention et de mémoire.

Les diocèses sont des contributeurs essentiels mais non exclusifs de ce fonds. La possibilité de soutenir le fonds par des dons est ouverte à toute personne physique ou morale qui en a la capacité et le souhait.

Des évêques (en activité et émérites), des laïcs, des clercs ont déjà fait des dons personnels. À leur suite, tous ceux qui souhaitent soutenir l'action du fonds de dotation peuvent lui [verser une contribution](#). Le fonds est en ordre de marche. Cette étape démontre d'une part la profondeur et la mise en œuvre de l'engagement annoncé et permet d'autre part de déployer à présent l'ensemble des démarches nécessaires à la reconnaissance et la réparation, et d'accélérer les projets de prévention.

Contact presse : Fonds SELAM

Mail : communication@fonds-selam.fr

Consulter le site
du Fonds SELAM

Fonds de Solidarité Et de Lutte contre les Abus sur Mineurs

CONTACT RELATIONS MEDIAS

Mail : communication@fonds-selam.fr

 fonds-selam.fr

Cet email a été envoyé à @, cliquez ici pour vous désabonner.